

DOCTRINE P. 31

DROIT FISCAL

L'exonération des biens professionnels au titre de l'IFI

par *Faroudja Ait-Ahmed* et *Julien Boudon***VEILLE** P. 5

PERSONNES / FAMILLE

GPA : pas de transcription automatique de l'acte de naissance, l'adoption peut y suppléer

PROFESSIONS

Avis de l'Autorité de la concurrence relatif aux majorations tarifaires des notaires et huissiers en outre-mer

ACTUALITÉS P. 13

SUCCESSIONS / LIBÉRALITÉS

Le président Jean-François Humbert revient sur le groupe de travail relatif à la réserve héréditaire créé par la Chancellerie

PROFESSIONS

Le président Jean Richard de la Tour nous présente l'ambition de l'INPF

PRATIQUE P. 19

IMMOBILIER

L'encadrement des loyers après la loi ELAN

par *François de La Vaissière***CHRONIQUES** P. 38

PROFESSIONS

Responsabilité et déontologie notariales

par *Mathias Latina*
et *Jean-François Sagaut*



COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Christophe VERNIÈRES, professeur à l'université Grenoble Alpes

Jean-Jacques BARBIERI, conseiller à la Cour de cassation

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier

Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)

Gilles BONNET, notaire à Paris

Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier

Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes

François DELORME, notaire à Blérancourt

Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Rémy GENTILHOMME, notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1

Charles GIJSBERS, professeur à l'université de Rouen Normandie

Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur

Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris

Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, conseiller à la Cour de cassation

Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges

Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

David VITTORI, notaire à Paris

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France

Michel GRIMALDI, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon

Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris

Marcel REVILLARD

Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Jean TARRADE, ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat

Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges

RÉDACTION

Président honoraire : Georges Morin. Revue éditée par Lextenso SA au capital de 713 076 euros. 70, rue du Gouverneur général Félix Éboué - 92131 Issy-les-Moulineaux cedex. Principal associé : Petites Affiches SA. **P-DG, Directrice de la publication** : Emmanuelle Filiberti.

Rédactrice en chef : L. Ricco. **Rédactrices spécialisées** : E. Guérin - C. Burban - H. Moreno. **Rédactrice** : M. Campo. **Assistante** : C. Bardet

Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr

Imprimeur : Jouve - 1, rue du Docteur Sauvé - 53100 Mayenne. CPPAP n° 1122 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.

Abonnements

Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2019 : 566,66 € TTC (TVA 2,10 %).

Prix au numéro : 25,01 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

Publicité

Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits

Dessin de couverture par Julie Le Cor, pour le Defrénois.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi. La réalisation de panoramas de presse sur intranet incluant un extrait du contenu de la présente publication est conditionnée à la conclusion d'un accord avec le centre français d'exploitation du droit de copie (CFC)

Imprimé sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Belgique, issus de forêts gérées durablement
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 192 g éq. CO₂



VEILLE P. 5

À LA UNE

GPA : pas de transcription automatique de l'acte de naissance, l'adoption peut y suppléer

ACTES COURANTS – IMMOBILIER

Contrat d'assurance décennale et clause relative à la réception tacite

BRÈVES ACTES COURANTS – IMMOBILIER

Servitudes

ENTREPRISE

Renouvellement du bail : précisions sur les règles de fixation du loyer plafonné

BRÈVES ENTREPRISE

Procédures collectives

FAMILLE – PATRIMOINE

L'article 215, alinéa 3, du Code civil est applicable à la demande en partage d'un bien indivis des époux

PROFESSION

Avis de l'Autorité de la concurrence relatif aux majorations tarifaires des notaires et huissiers en outre-mer

ACTUALITÉS P. 13

Le président Jean-François Humbert revient sur le groupe de travail relatif à la réserve héréditaire créé par la Chancellerie

Le président Jean Richard de la Tour nous présente l'ambition de l'INPF

Parution du rapport du 115^e congrès

PRATIQUE P. 19

QUESTIONS-RÉPONSES

L'encadrement des loyers après la loi *ELAN* par **François de La Vaissière**

DOCTRINE P. 31

L'exonération des biens professionnels au titre de l'IFI par **Faroudja Ait-Ahmed** et **Julien Boudon**

CHRONIQUES P. 38

Responsabilité et déontologie notariales par **Mathias Latina** et **Jean-François Sagaut**

VIE PRO P. 49

OFFRES ET DEMANDES P. 55

INDICES P. 60